



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E16859

VALABLE JUSQU'AU

24/02/2027

ÉDITÉ LE

09/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/05/2010

38 112

Raison sociale : AGD

11 RUE DU CHENET

ZA LE CHENET

91490 MILLY-LA-FORET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC EVRY

Téléphone : 01 64 98 83 83

Fax : 01 64 98 77 17

Portable : 06 60 94 30 03

Siret : 353 948 847 00036

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 2102814

Site Internet :

E-mail : suivi.chantier@agd-sas.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000011132169204

Responsabilité légale :

ANNONI CYRIL DIRECTEUR GÉNÉRAL / GARIN EDDY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000011132169204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------|----------------------|
| 4132 | Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE | 12/12/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 12/12/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.